



« Les spécificités des réformes françaises en matière de retraites »

Lucy apROBERTS
Economiste, COR

Un objectif commun:
 limiter le taux de cotisation

Des spécificités nationales fortes:
Le rôle des régimes
complémentaires

Régimes complémentaires négociés à couverture large

- Danemark
- Pays-Bas
- Suède
- Finlande
- France

Régimes complémentaires fragmentés à couverture limitée

VOLONTAIRE

- Allemagne
- Espagne
- Italie
- Portugal

- Etats-Unis

OBLIGATOIRE

- Royaume-Uni

France

Quelle coordination entre
base et complémentaire ?